

* PANNEAUPOCKET

Merci aux nombreux habitants qui suivent l'actualité de la commune sur l'application android et iOS PanneauPocket. La brigade territoriale autonome (BTA) de gendarmerie a également adopté cette application. Nous vous invitons à ajouter dans vos favoris « Gendarmerie BTA de Pacy-sur-Eure 27120 » en plus de « Jouy-sur-Eure »



* SALON DU JARDINAGE 2021

Le 28 et 29 août aura lieu le salon du jardinage, l'Amicale des Jardiniers de la Vallée d'Eure (AJVE) **RECHERCHE DE VOLONTAIRES POUR L'AIDER EN AMONT (26-27 AOUT) ET PENDANT CETTE MANIFESTATION MAJEURE.** C'est une occasion unique de faire connaissance en apportant votre soutien et bonne humeur. Un formulaire avec des créneaux de 2h30 à différents postes (caisse, café, circulation, pain, sonorisation) est à votre disposition en mairie ou par mail à salon.jardinage.jouy27@orange.fr



* COURS D'ENLUMINURE

Des **cours d'enluminure adultes** auront lieu les **lundis de 14 à 16 heures** à la **salle des Fêtes de Jouy sur Eure** dès septembre 2021.



Tous niveaux. Prêt de matériel possible. Ambiance conviviale
Venez nombreux !

10% de réduction pour les habitants de la commune !

Pour s'inscrire ou plus de renseignements, merci de contacter **Mme Emeline NOURIGAT**, enlumineur professionnel, par mail : enlumineure@orange.fr, téléphone au 06.43.52.87.21 ou via le site internet <https://www.l-enlumin-eure.fr>

* RECENSEMENT MILITAIRE OU CITOYEN

Vous êtes âgés de 16 ans, pensez à vous faire recenser auprès de la mairie avant vos 18 ans.

Le recensement est obligatoire, il vous permettra de participer aux journées défense et citoyenneté (JDC précédemment appelée JAPD) La journée de défense et citoyenneté (JDC) est une journée d'information sur les droits des citoyens, ses devoirs, et sur le fonctionnement des institutions.>

Compte tenu de la crise sanitaire, sa durée est de 3h30 (matin ou après-midi).

Vous y recevrez :

- Un enseignement sur les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale et sur les différentes formes d'engagement.
- Un enseignement sur le civisme.
- Une information sur l'égalité homme/femme, la lutte contre les préjugés sexistes, les violences physiques, psychologiques ou sexuelles.

Vous passerez également des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française.



* OUVERTURE MAIRIE PENDANT LE MOIS D'AOUT

Jours	Présence Maire ou adjoints
Mardi	De 16h30 à 19 h
Jedi	De 16h30 à 19 h
	Ou sur rendez-vous
Téléphone URGENCE Mairie 06.30.41.99.15	

OFFRE D'EMPLOI

URGENT : LA COMMUNE RECHERCHE POUR LA PROCHAINE RENTREE SCOLAIRE UNE PERSONNE POUR LE SERVICE CANTINE DE 12H A 13H30 LES JOURS D'ECOLE. MERCI DE VOUS FAIRE CONNAÎTRE A LA MAIRIE.



INFORMATIONS MUNICIPALES

DE JOUY SUR EURE

le 27 juillet 2021

- * Visitez le site de la commune : <https://jouysureure.evreuxportesdenormandie.fr/>
- * Abonnez-vous à l'application PanneauPocket pour être informé en temps réel des événements de la commune
- * Inscrivez-vous sur le site www.voisinsvigilants.org pour échanger des alertes sécurité, développer la solidarité entre voisins



* MANIFESTATIONS

1- A VENIR, sous réserve de l'évolution des conditions sanitaires et autorisations :

↳ **Le 14 août 2021**

Marché de producteurs locaux,
Organisé par l'Association Le PROLOCICO de Jouy sur Eure



PROLOCICO

↳ **Les 28 et 29 août 2021**

Salon du Jardinage,
Organisé par l'Amicale des Jardiniers de la Vallée d'Eure



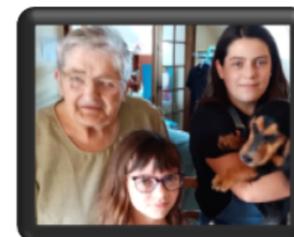
↳ **Le 05 septembre 2021**

Foire à tout sur le terrain municipal
Organisée par les amis de la Grange de Jouy au profit du TELETHON



↳ **Les 18 et 19 septembre 2021**

Journées du Patrimoine avec ouverture de l'Eglise de Jouy



2- Anniversaires

Le CCAS a remis des fleurs en souhaitant un Bon anniversaire à Mme MARSAULT Monique – 90 ans (entourée de ses petites-filles) et à Madame Huguette BRIERRE 91 ans et son mari Monsieur Pierre BRIERRE 92 ans.



* NOS ASSOCIATIONS et acteurs locaux

La Commission Fêtes - Cérémonies - Animations a réuni les associations de la commune le 7 juin dernier.

- **PROLOCICO** : " Marché de producteurs de JOUY "
- **Les AMIS du VILLAGE** : Réunions hebdomadaires consacrées aux jeux pour les plus anciens de la commune.
- **OBJECTIF ECOLE** : Loto, Foire à tout, Bourse à la puériculture, Carnaval, Spectacle de Noël...
- **Les Amis de la Grange de JOUY (TELETHON)** : Stand saucisses frites pendant le Salon du Jardinage. Lotos, repas de fin d'année, grande soirée spectacle à Chambray.
- **L'Amicale des Jardiniers de la Vallée d'Eure** : Salon du Jardinage, Sentier Botanique
- **SPEED OFF ROAD** : Rallyes « Plaines et vallées » sur le territoire français mais n'a pas d'activité à JOUY.
- **AMICALE JOVICIENNE** : Organisation de manifestations autour du "Four à Pain". *Non représentée.*
- **Société de CHASSE** : présentation de leurs activités
- **Les 3 ETANGS** : Entreprise privée. Pêche en étang, Foires à tout. *Non représentée.*

M. le Maire précise que la commune n'est pas là pour s'ingérer dans l'organisation des associations mais pour les aider et leur faciliter les choses, les contacts et démarches administratives, attribuer des subventions. La commune a investi dans une installation électrique pour des manifestations comme les Marchés, le Salon du Jardinage.... Cette installation est à disposition des associations, ainsi que la **Salle des Fêtes**.

Dans toutes les associations c'est le manque de bénévoles qui se fait cruellement sentir. **Elles ont besoin de vous pour survivre**, des activités nouvelles pourraient voir le jour pour animer notre village, alors n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie pour venir les rejoindre.

* **DES AIDES POUR VOS TRAVAUX DE REHABILITATION !**

Que vous soyez propriétaire occupant ou bailleur, l'association SOLIHA Normandie Seine est le principal acteur local pour **vous accompagner dans votre projet de rénovation**.

Des aides intéressantes peuvent être activées, sous certaines conditions, pour :

- Améliorer la performance énergétique pour faire des économies d'énergie
- Adapter votre logement pour préserver votre autonomie
- Réhabiliter votre logement locatif pour valoriser votre patrimoine

SOLIHA Normandie Seine vous aide dans vos démarches : conseils techniques, devis, choix des travaux, recherche de financements, aide aux demandes d'aides financières (subventions/primaires de l'Anah, du Département de l'Eure, caisses de retraite, prêt de la CAF et Action Logement, ...)

✓ 20 rue Joséphine à Evreux / 02 32 39 84 00

Attention : si les travaux ont un impact sur l'aspect extérieur de votre bâtiment, n'oubliez de faire une *demande d'autorisation d'urbanisme* auprès de la mairie !

Pour tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux relatifs au logement (achat/location/rerelations propriétaires-locataires...) : l'Association Départementale d'information sur le Logement (ADIL) vous offre une information gratuite, neutre et complète

✓ 8 Boulevard Georges Chauvin à Evreux / 02 32 24 06 66.



* **VELOO : Roulez sur votre VÉLOO**

Depuis juin 2019, Evreux Portes de Normandie propose la **location de 1 à 15 mois**, de vélos à assistance électrique. Sa mise en place et sa gestion ont été confiées à Transurbain - TU, avec pour objectif de faire essayer et adopter le vélo comme mode de déplacement quotidien dans le cadre du déploiement du « Plan véloo ».

L'abonnement de base mensuel est de 35 à 360 euros à l'année (plein tarif). VÉLOO est accessible aux personnes de plus de 18 ans, reconnaissant être aptes à la pratique du vélo et habitant l'une des 74 communes d'Evreux Portes de Normandie et/ou aux salariés d'une entreprise ayant signé la Charte Entreprises et Quartiers d'Evreux Portes de Normandie.

> Vous avez un compte Spi, faites simplement votre demande **DIRECTEMENT SUR LE PORTAIL SPI**, rubrique "Démarches en ligne" ou Réservez votre vélo sur site **transurbain.com**, sur **l'application Transurbain** ou directement sur place (Transurbain - 54, rue Jean Monnet à Evreux)

2 vélos adaptés pour les personnes à mobilité réduite

Il suffit de 30 minutes d'exercices physiques par jour pour rester en bonne santé, alors pourquoi ne pas se mettre au vélo pour aller au Proxy ou à l'école ?



* **NOS AGRICULTEURS**

C'est le temps des moissons, tous nos agriculteurs surveillent les nuages et surtout le soleil.

Rappel : Prudence lorsque vous croisez un convoi agricole, un tracteur peut en cacher un autre !

Pour éviter les incendies, surtout ne jetez pas vos mégots sur le bord des routes !



* **FLEURISSEMENT et EMBELLISSEMENT :**

Vous avez pu constater que les travaux de nettoyage et d'embellissement sont bien avancés : réfection de toutes les poubelles et bancs extérieurs, peinture extérieure des abris de bus et entrée du terrain communal, d'un transformateur électrique, réfection des rambardes de pont et nettoyage et fleurissement à différents endroits de la commune. Nous tenons à renouveler nos remerciements à tous les habitants qui nous accompagnent dans cette démarche en procédant à l'entretien des jardinières et des trottoirs devant leurs maisons.



* **DECHETERIE MOBILE**

La commune de Jouy va bénéficier pendant la semaine du **05 septembre** prochain des services d'une déchèterie mobile dont les véhicules seront stationnés pendant 5 jours consécutifs sur la plateforme déchets verts de Jouy. Pour rappel, une remorque assurera la collecte des petits électroménagers, piles, ampoules, néons ainsi que les déchets ménagers spéciaux (peinture, produits phytosanitaires, aérosol, etc.). Une benne accueillera les encombrants, une autre sera destinée aux gros électroménagers, cartons, pneus. Pour y accéder il faut être titulaire de la carte SPI (fournie par l'EPN) que la Mairie peut vous aider à obtenir si vous n'avez pas d'outils informatiques.



* **BENNES A DECHETS VERTS**

2 bennes à déchets verts sont à disposition des joviens pour y jeter uniquement des déchets verts compostables (10 cm de diamètre maximum pour les branchages). L'accès aux bennes est contrôlé par une clef qui vous est remise contre une participation de 10€ et signature d'un règlement.

Nous vous rappelons qu'aucun dépôt ne doit se faire en dehors des 2 bennes et que les matériaux entreposés sur cette plateforme ne sont pas mis à disposition des usagers des bennes.

Enfin la clef qui vous est remise, est garante de l'usage des bennes uniquement pour des déchets verts collectés à votre domicile. Elle ne doit en aucun cas être confiée à un tiers qui en ferait usage pour d'autres déchets faisant supporter à tous des rotations de bennes injustifiées. La commune se réserve le droit de retirer les clefs des contrevenants et remercie la majorité des autres usagers.

* **NUISANCES SONORES : l'Arrêté préfectoral du 24/09/2014 modifié le 22/11/2016 –**

Section 3- Art7 - RAPPEL de –« Les activités bruyantes effectuées par des particuliers, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage peuvent être effectuées,

- Les jours ouvrés de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h ;
- Les samedis de 9 à 12h et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10 à 12h.

Article 8 : les propriétaires d'animaux ou les personnes en ayant la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que ces animaux ne soient pas sources de nuisances sonores et ceci de jour comme de nuit.



* **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE / DISPOSITIF D'ALERTE.**

La commune a actualisé son plan communal de sauvegarde celui-ci prévoit comme dispositifs d'alerte :

- Une sonnerie à la cloche de l'église : Début d'alerte 3 fois 2 coups, fin d'alerte 3 fois 3 coups.
- Voisins Vigilants et Solidaires : Envoi de notification, de SMS ou message vocaux aux personnes enregistrées. Cet enregistrement peut se faire en ouvrant un compte gratuit sur www.voisinsvigilants.org, en cas de difficulté avec ce site n'hésitez pas à contacter la mairie. Si vous n'avez pas de smartphone ou d'ordinateur, vous pouvez simplement nous laisser votre nom et téléphone fixe afin d'être contacté par « voisinsvigilants » en cas d'alerte appel vocal. Ce plan est déclenché en cas de sinistre majeur. En cas d'alerte, il vous est demandé de :
 - vous confiner chez vous
 - ne pas aller chercher vos enfants à l'école
 - ne pas encombrer le réseau téléphonique par des appels
 - être attentif à d'éventuelles consignes diffusées soit sur la radio France Bleu ou par voiture équipée de haut-parleur.

Le plan communal de sauvegarde prévoit la prise en charge des populations nécessitant une attention particulière (Personnes âgées, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes, ...) si c'est votre cas merci de vous déclarer en mairie.

* **PLAN CANICULE**

Destiné aux personnes âgées de 75 ans et plus ou en situation de handicap et résidant à leur domicile 🏠, le dispositif de prévention canicule permet au CCAS de prendre régulièrement de leurs nouvelles en cas de déclenchement du Plan Canicule 🌡️, et de maintenir ainsi le lien (écoute, conseils, assistance). Inscription obligatoire : par téléphone ☎️ 02 32 36 61 09 / par email ✉️ mairiedejouy@orange.fr /ou directement en Mairie.

